

Le 4 Janvier 1944 :
La Rafle d'Amiens

INAUGURATION

Square du souvenir
de la Rafle du
4 Janvier 1944

Amiens, ville titulaire
de la Légion d'Honneur

Lorsque le passé n'éclaire
plus l'avenir, l'esprit marche
dans les ténèbres

Alexis de Tocqueville

Juin 2011 / Semestriel- n°4

amiens *mémoire*

Le 31 Août 1944, Amiens est libéré. Ci-contre, chars anglais positionnés
rue de la République. Collection privée, Jacques Lepoutre



éditorial

Le 31 Août 1944, très tôt dans la matinée, les avant-garde de la 29^{ème} Armoured Brigade entrèrent dans Amiens. Guidées par les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), les troupes britanniques prirent rapidement le contrôle de la ville. A six heures, les résistants s'emparèrent de l'hôtel de ville et de la préfecture. L'emblème nazi est brûlé, le drapeau français flotte sur les bâtiments officiels et les maisons environnantes. Quelques mois plus tôt, la barbarie nazie sévissait encore. Le 4 Janvier 1944, ce fut la Rafle d'Amiens au cours de laquelle une vingtaine d'Amiénois d'origine juive furent arrêtés par la Gestapo. Transférés à Drancy dans l'après-midi, ils formeront, avec mille cent autres Juifs de France, le convoi 66 du 20 Janvier 1944 en direction du camp d'extermination d'Auschwitz. Aujourd'hui, avec l'inauguration du «Square du Souvenir de la Rafle du 4 Janvier 1944», la ville d'Amiens tient à rappeler cette tragédie qui frappa notre commune, à tous nos concitoyens par une action de mémoire suffisamment forte et symbolique. Face aux thèses visant à nier ou à relativiser les génocides perpétrés par les nazis, il s'agit de démontrer le danger toujours présent du Négationnisme pour notre société.

Le 5 mai dernier en l'amphithéâtre Jean Cavaillès, Marie-José Chombart de Lauwe aborda longuement ce thème. Une conférence qui mobilisa de nombreux Amiénois autour de cette ancienne résistante-déportée dont le combat pour la liberté et les droits de l'Homme domina toute la vie. ■

Cécile Marseille

Conseillère municipale d'Amiens
Déléguée aux anciens combattants et victimes de guerre

Négation ou banalisation des crimes nazis ?

Depuis de nombreuses années, des falsificateurs de l'Histoire, qui se prétendent "révisionnistes", agissent pour présenter "leur vérité" et corriger les "erreurs" du passé. Leurs méthodes ont été démystifiées par les véritables historiens, qui ont révélé leurs tactiques et leurs objectifs : réhabiliter le nazisme en l'exonérant de ses crimes, soit par négation, soit par relativisation. Les négationnistes, au départ d'anciens nazis ou collaborateurs, nostalgiques du fascisme et du nazisme, ont été relayés par de nouvelles générations, adeptes des régimes nationalistes racistes et xénophobes, ou groupes de jeunes activistes néonazis. Ils ont tenté de dédouaner les vaincus en inversant les rôles, les nazis devenant les victimes. Pour eux, les camps de la mort n'ont été qu'une supercherie inventée par les libérateurs. Dans plusieurs pays sont alors publiés des ouvrages contestant les millions de morts du génocide des Juifs, niant ou cantonnant les chambres à gaz au seul usage de la désinfection. Cette forme de négationnisme subsiste aujourd'hui. Il arrive que, par suite de travaux de recherche rigoureux, des historiens actualisent les chiffres de victimes, évalués parfois dans la confusion et l'émotion de la découverte des camps, souvent en l'absence de sources avérées. Un tel processus est inhérent à tout travail historique. Aujourd'hui, preuves à l'appui, enrichies par les nombreux témoignages des déportés, la monstruosité du système concentrationnaire, lieu d'exploitation totale de l'être humain, et de mise à mort en chambre à gaz, est parfaitement établie et apparaît comme la forme la plus aboutie du nazisme. Un autre courant de contestation de l'histoire, qui ne peut plus ignorer ces crimes, cherche désormais à les relativiser en affirmant "que les crimes des nationaux-socialistes avaient déjà été perpétrés par d'autres régimes", à l'exception notable des chambres à gaz, devenues pour certains "un point de détail" de la Seconde Guerre mondiale. Elles furent pourtant l'instrument de mise à mort industrielle conçu et mis en oeuvre par les nazis. Pour ce courant, le nazisme ne fut qu'une riposte au bolchevisme, "Hitler ayant eu raison d'exterminer les Juifs, alliés des Anglais et propagateurs du "judéo-bolchevisme". Face à ces tentatives de réhabilitation du national-socialisme, se sont mises en place des contre-mesures d'ordre juridiques et pédagogiques, tandis que les forces qui, hier, se sont dressées en résistance contre le nazisme, demeurent actives et vigilantes et alertent à leur tour les générations nouvelles. ■

Marie-José Chombart de Lauwe

Présidente de la Fondation pour la Mémoire
de la Déportation, Ancienne
Résistante-Déportée du camp de
concentration de Ravensbrück



La Rafle d'Amiens du 4 Janvier 1944

Le 4 Janvier 1944 au matin, la Gestapo procède à l'arrestation des derniers Juifs résidant à Amiens. La famille Schulhof, alors domiciliée au 14 rue Albéric de Calonne, est, comme bien d'autres, réveillée en sursaut par des coups violents frappés à la porte. Ginette, la fille aînée ainsi que sa soeur, Jacqueline, et leur petit-frère, Pierre, parviennent à prendre la fuite par les toits. Leurs parents, Raymond et Lucie, leur grand-mère et le petit Georges, le fils adoptif, sont arrêtés. Transférés à Drancy, ils seront déportés par le convoi 66 du 20 Janvier 1944, vers le camp d'extermination d'Auschwitz. Une disparition jamais acceptée par Ginette Schulhof. Un « deuil impossible ». ■

Entretien avec Ginette Schulhof, rescapée

Comment avez-vous appris la tragédie qui frappa vos parents ?

Ginette Schulhof : Après la Libération, au 14 Rue Albéric de Calonne, dans cette maison qui avait servi de refuge, j'attendais patiemment mon père et ma mère. Puis, ce fut le retour des déportés, tout particulièrement de Renée Louria, qui avait été raflee ce 4 Janvier 1944 puis déportée à Auschwitz, en même temps que mes parents. Revenue dans un état physique et psychologique épouvantable, elle m'apprit que je devais arrêter d'espérer ; que mes parents avait été gazés dès leur arrivée au camp. Ayant compris qu'ils ne reviendraient pas, ma soeur, mon frère et moi-même, avions donc décidé de quitter cette ville, alors devenue synonyme de désespoir. Il restait, pour nous tous, à construire notre vie d'adulte avec cette incompréhension quant à ce qu'il était arrivé à notre famille, comme à bien d'autres. Pour ma part, j'ai poursuivi mes études de philosophie et suis devenue enseignante en région parisienne.

En 1982, vous avez rédigé un très bel ouvrage autobiographique «Les hortillonnages sous la grêle, histoire d'une famille juive en France sous l'occupation» paru aux Editions du Mercure de France. Quel fut le sens de votre démarche ?

Ginette Schulhof : La disparition, je dirais même l'extermination, de mes parents a abouti chez moi à un refoulement, au sens psychanalytique. Comme mes proches, je n'ai pu faire le deuil. Il s'agit de ce que je nommerais le « deuil impossible ».

Alors que j'enseignais au Lycée, je somrais fréquemment dans des états de morosité inquiétante. C'est la raison pour laquelle, sur les conseils de ma fille Florence, je me suis décidée à écrire ce livre. Cet ouvrage représente, à la fois, un récit historique et une réflexion quant à l'identité juive. Je ne crois pas à l'immortalité de l'âme ; écrire ce livre m'a ainsi permis d'ériger un tombeau pour mes parents. Lors de sa parution, il fut très bien accueilli en France et même à l'étranger, comme en Allemagne et aux Etats-Unis.



Aujourd'hui le terme « Shoah » a remplacé celui d' « Holocauste » pour désigner la tragédie que connut le peuple juif d'Europe. Pensez-vous que ce choix fut judicieux ?

Ginette Schulhof : Absolument. Le mot « Holocauste » ne convenait pas. Celui-ci fait référence au sacrifice volontaire par le feu. Or, ce ne fut pas le cas. Le terme « Shoah », signifiant « catastrophe », ne déforme, quant à lui, aucunement la réalité. Cette appellation provenant de l'hébreu est, par ailleurs, davantage compréhensible et possède un caractère universel.

La politique raciale menée par les nazis tient désormais une grande place dans l'enseignement secondaire ? Quel jugement portez-vous sur celui-ci ?

Ginette Schulhof : Pendant de longues années, l'histoire de la Shoah a été occultée dans les manuels scolaires. Aujourd'hui, elle est partie intégrante du programme d'Histoire au collège et au lycée. Les historiens se sont également saisis du sujet et beaucoup de documentaires comme d'oeuvres cinématographiques y font référence. C'est évidemment positif. Désormais, il s'agit bien de transmettre cette douloureuse mémoire aux nouvelles générations. Toutefois, je persiste à dire que ce qui s'est passé est du domaine de l'indicible. Je n'ai jamais voulu aller à Auschwitz. On ne peut pas visiter ce camp qui servit de lieu d'extermination, comme s'il s'agissait de n'importe quel lieu de mémoire. Le visiter serait superflu, même indécet. Auschwitz, je le vis en moi, « dans mes tripes ». Mais, je conçois tout à fait que certains professeurs y emmènent leurs élèves. Les parcours mémoire sont souvent essentiels pour une bonne compréhension de l'Histoire. ■

Le convoi 66 du 20 Janvier 1944

La Rafle du 4 Janvier 1944 frappa cinquante Picards d'origine juive dont vingt Amiénois. Parmi ces derniers, trois échappèrent à la déportation : Lucien Aaron, André Lehmann et Rosa Doudchak-Freyeb. Celle-ci parviendra à s'évader en gare d'Amiens. Les dix sept autres seront transférés dans l'après-midi même vers Drancy. Le 20 Janvier, avec 1 100 autres Juifs arrêtés entre septembre 1943 et janvier 1944, les Picards internés depuis quinze jours sont déportés par le convoi 66 en direction du camp d'extermination d'Auschwitz. Arrivés trois jours plus tard, ils seront gazés pour la plupart d'entre eux. Après la Libération, sur les 1153 du convoi, seuls 92 en reviendront, soit 62 hommes et 30 femmes dont une Amiénoise, Renée Louria, alors âgée de 24 ans. En 1971, celle-ci publiera un ouvrage autobiographique « *Les Russes sont à Lemberg* », œuvre à la fois de mémoire et d'histoire romancée. ■

EXPOSITION « Mémoire de la Déportation » et conférence sur le Négationnisme

Organisée par l'association des amis de la fondation pour la mémoire de la déportation (AFMD), l'exposition "Mémoire de la Déportation" a été inaugurée par la Municipalité le 2 Mai en la salle Lucie Aubrac, Espace Dewailly. Présentée au public jusqu'au 16 Mai, cette exposition composée de 39 panneaux abordait l'univers concentrationnaire nazi, qu'il s'agisse de la déportation d'extermination ou répressive. La conférence sur le Négationnisme tenue le 5 Mai par Marie-José Chombart de Lauwe en l'Amphithéâtre Jean Cavaillès, exposa les origines des thèses défendues par les « falsificateurs de l'Histoire » visant à contester la véracité des génocides commandités par le régime nazi. Une conférence dont le thème bien actuel fait encore débat et qui pose la question des « limites » de l'interprétation historique. Présent aux côtés de Marie-José Chombart de Lauwe, Dany Tetot, ancien Président de l'AFMD, rappela les missions de cette association et la nécessité d'en créer une délégation départementale dans la Somme. ■



Monsieur le Maire, Gilles Demailly et Marie-José Chombart de Lauwe le 5 Mai dernier aux côtés de Dany Tetot, ancien Président de l'association des amis de la fondation pour la mémoire de la déportation.

INAUGURATION

Square du souvenir de la Rafle du 4 Janvier 1944

Gilles Demailly rend hommage aux Amiénois victimes de la Shoah

Depuis le 9 mai dernier, le square situé rue Octave Tierce porte le nom de « Square du souvenir de la Rafle du 4 Janvier 1944 ». C'est en présence de Ginette Hirtz et Jacqueline Blum nées Schulhof, rescapées de la Rafle d'Amiens, que monsieur le Maire, Gilles Demailly, entouré de nombreux élus, dévoila la plaque commémorative portant mention des noms des Amiénois arrêtés ce 4 janvier 1944. Témoignant ainsi de l'importance que représente la transmission de la mémoire aux générations successives, Jacqueline Blum était accompagnée de ses enfants. Ceux-ci tenaient à être présents en souvenir de leurs grands-parents. Ce fut avec force que, Claude Legrand, Inspecteur d'académie de la Somme, rappela le rôle de l'Education nationale dans l'enseignement de l'histoire de la Shoah aux jeunes générations. Après une minute de silence en souvenir de nos disparus, trois élèves du collège César Franck firent lecture de plusieurs extraits

Monsieur le Maire, Gilles Demailly et Claude Legrand, Inspecteur d'académie de la Somme, aux côtés de Ginette et Jacqueline Schulhof, rescapées de la Rafle d'Amiens.



poignants de l'ouvrage autobiographique de Ginette Hirtz. Cérémonie des plus symboliques, l'inauguration à Amiens de ce « Square du Souvenir » est portée à la connaissance du Mémorial de la Shoah à Paris et de l'Association des fils et filles de déportés Juifs de France. Une manifestation de mémoire en hommage à toutes les victimes de la Shoah qui, comme l'a précisé Gilles Demailly, doit nous rappeler que le devoir de chaque citoyen réside dans « la défense des valeurs de la France, celles de la Révolution française qui ont fait de notre pays celui des droits de l'Homme ». ■



Cécile Redlich, 15 ans, écolière. Raflee le 4 Janvier 1944 à Amiens. Déportée vers Auschwitz le 20 Janvier 1944, elle sera gazée à son arrivée.

Cette photographie se trouve au block N°20 à Auschwitz devenu pavillon français ainsi qu'au Mémorial de la Shoah.

Liste des Juifs amiénois arrêtés le 4 Janvier 1944

AARON Lucien
DOUBCHAK Rosa, née FREYEB
HIRSCH Georges
HOFFMANN Albert
HOFFMANN Esther
HUBAULT Rachel, née ZIMANN
KASMINE DVOIRA, dite Nadine, née SOBOL
LAZARD Ferdinand
LAZARD Berthe Philippine, née Dreyfus
LEHMANN André
LEVY Louise née WYMPHEN
LOURIA Léon
PONTHEU Renée, née Louria
REDLICH Cécile
SCHULHOF Raymond
SCHULHOF Fleurette Lucie, née LEVY
SOBOL Rachel, née AIZENCHTEIN
SZENTGYORGYI Robert
WEILLER Benjamin
WEILLER Marcel

Cette liste est non exhaustive

Amiens, ville titulaire de la Légion d'Honneur Adhérente à la Société des membres de la Légion d'Honneur

À un moment où l'on s'interroge sur l'image de la légion d'Honneur, il est réconfortant d'avoir une pensée pour les dizaines de milliers d'habitants de notre ville, des villes de la Somme et de la Picardie, qui grâce à leur mérite, ont vu leur ville décorée de la plus haute distinction nationale, celle qui récompense des mérites éminents acquis au service de la Nation, soit à titre civil, soit sous les armes pour reprendre les termes de l'article premier du code de la légion d'Honneur. Vincent AURIOL, Président de la République, a attribué à la ville d'Amiens, par décret du 2 juin 1948, la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur : « Amiens, capitale de la Picardie, chef-lieu du département de la Somme, s'est montré pendant la guerre 1939-1945, digne de son glorieux passé, ne cessant de donner l'exemple

d'un courage magnifique et de la plus entière confiance dans les destinées de la France et de la République.

Après avoir subi en mai 1940 de violents bombardements qui firent de nombreuses victimes et anéantirent près du tiers de ses habitations, la ville d'Amiens est demeurée dans la Résistance à la pointe du combat contre l'envahisseur. Mutilée de nouveau par les violents bombardements alliés supportés avec vaillance par ses habitants, elle fut libérée le 31 août 1944, après des exploits de ces combattants volontaires qui, notamment, sauvèrent de la destruction projetée le pont principal permettant aux Alliés de poursuivre avec rapidité leur marche victorieuse sur Arras, Lille et Anvers. Cette nomination comporte l'attribution de la Croix de guerre

avec palme. » C'est en 1921 que le Général de division Yvon DUBAIL, Grand Chancelier de la légion d'Honneur, fondait « la Société d'entraide des membres de la Légion d'Honneur » afin de venir en aide aux légionnaires de la Première Guerre Mondiale, parfois sans ressources une fois revenus à la vie civile, en leur apportant un appui moral et souvent financier. Depuis le 25 Janvier 2011, voulant afficher une ouverture plus grande à la société, elle s'appelle « Société des membres de la Légion d'Honneur » mais ne renonce pas pour autant à sa vocation d'entraide. ■

Bernard LEPERS

Président de la Société des membres de la Légion d'Honneur - Section Somme

retour sur...

CÉRÉMONIE

**11 NOVEMBRE 2010 :
92^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA SIGNATURE
DE L'ARMISTICE DE 1918**



C'est en présence de monsieur le Préfet de la région Picardie, Préfet de la Somme et de monsieur le Maire d'Amiens Gilles Demailly que fut célébrée au Monument aux Morts, Place Foch, le 92^{ème} Anniversaire de la signature de l'Armistice de 1918. Les pompiers et la gendarmerie s'associent à cette célébration. Une belle cérémonie au cours de laquelle la Marseillaise et l'Hymne à la joie furent interprétés par les enfants des écoles.

CÉRÉMONIE

**28 NOVEMBRE 2010 : 140^{ème}
ANNIVERSAIRE DE LA GUERRE DE 1870**



Il y a 140 ans, la Guerre Franco- Prussienne éclatait et plaçait la ville d'Amiens et ses alentours en plein cœur des combats. C'est en mémoire de ce conflit trop souvent oublié, que le Souvenir Français organisa, le 28 Novembre 2010 au Cimetière de la Madeleine, une cérémonie commémorative, en présence des autorités officielles et des représentants des associations patriotiques. Il fut procédé à un dépôt de gerbes au carré militaire ainsi que sur la tombe de Victorine Autier. Cette jeune infirmière, née à Amiens en 1840, fit preuve d'un grand dévouement pour les soldats blessés. Décorée à plusieurs reprises pour sa bravoure, elle reçut notamment la médaille Infirmier de 1870. Depuis 1906, une rue de la ville d'Amiens porte son nom.

CÉRÉMONIE

**19 MARS 2011 : 49^{ème} ANNIVERSAIRE
DU CESSEZ-LE- FEU EN ALGERIE**



A l'occasion du 49^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, la délégation départementale de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA) organisa la cérémonie traditionnelle au Monument aux Morts, Place Foch. Une cérémonie du souvenir, suivie d'un dépôt de gerbes en mémoire de toutes les victimes de la guerre d'Algérie.

ÉVÈNEMENT

**23 MARS 2011 : REMISE DE
LA MÉDAILLE DE LA VILLE D'AMIENS
A RAYMOND AUBRAC**



C'est dans son appartement à Paris que Raymond Aubrac reçut le 23 mars dernier la Médaille de la ville d'Amiens des mains de Gilles Demailly. Un hommage que la Municipalité tenait à rendre à cette grande figure de la Résistance française, symbole de l'engagement et de la lutte pour la liberté.

HOMMAGE

**24 AVRIL 2011 : JOURNÉE NATIONALE
À LA MÉMOIRE DES DÉPORTÉS**



Comme chaque année, le dernier dimanche du mois d'avril, un hommage fut rendu aux déportés. C'est en présence de Gilles Demailly, Maire d'Amiens et de Michel Delpuech, Préfet de la Somme, que fut célébrée la cérémonie traditionnelle aux Monument aux Morts et au Monument des Picards Martyrs de la Résistance. Il fut procédé au ravivage de la flamme du souvenir et au dépôt de gerbes par les autorités officielles et les associations d'anciens déportés.

à venir...

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

8 MAI 2011

**56^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA
VICTOIRE DU 8 MAI 1945**

Cérémonie et dépôts de gerbes au Monument aux Morts, Place Foch, au Monument du Général Leclerc et aux Picards Martyrs de la Résistance.

9 MAI 2011

**INAUGURATION DU
« SQUARE DU SOUVENIR DE LA RAFLE
DU 4 JANVIER 1944 »**

15h : Rassemblement au Square rue Octave Tierce, Quartier St Maurice. Cérémonie d'inauguration et dévoilement de la plaque commémorative.

18 JUIN 2011

**71^{ème} ANNIVERSAIRE DE
L'APPEL DU 18 JUIN 1940**

Cérémonie et dépôt de gerbes au Monument du Général Leclerc.

14 JUILLET 2011

FÊTE NATIONALE

Rassemblement et cérémonie Place de l'Hôtel de Ville.

16 JUILLET 2011

**CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX VICTIMES
DES CRIMES RACISTES ET ANTISEMITES**

Cérémonie et dépôt de gerbes au Monument des Picards Martyrs de la Résistance.

27 AOUT 2011

BAL DE LA LIBÉRATION

Place de l'Hôtel de ville

29 AOÛT 2011

**CELEBRATION DE LA
LIBERATION D'AMIENS**

Recueillement et cérémonie au Poteau des Fusillés.

25 SEPTEMBRE 2011

HOMMAGE NATIONAL AUX HARKIS

Cérémonie au Monument aux Morts, Place Foch.

11 NOVEMBRE 2011

**93^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA SIGNATURE
DE L'ARMISTICE DE 1918**

Cérémonie et dépôt de gerbes au Monument aux Morts, Place Foch.